

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, ce 13^e jour du mois de janvier 2014, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson

- M. Alain Delarosbil
- M. Frédéric Delarosbil
- M. Christian Grenier
- M. Hébert Huard
- M. Rémi Whittom

Sont également présents, monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier, madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière, monsieur Pascal Sweeney, directeur des services techniques et de la qualité de vie et madame Marie-Andrée Henry, assistante-greffière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux conseillers ainsi qu'aux contribuables présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

2014-01-01 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 9 et 30 décembre 2013
5. Dépôt de documents (rapports ou correspondance)
 - a) Dépôt - Plan de communication 2014
 - b) Lettre du Ministère de l'Environnement – Recyc-Québec
6. Permis d'intervention – Ministère des Transports
7. Disposition du projet de règlement d'emprunt visant l'attribution d'un contrat d'acquisition d'un tracteur bidirectionnel
8. Adjudication d'un contrat crédit-bail en vue de louer un tracteur
9. Autoriser le service des finances à procéder à l'acquisition d'un souffleur industriel
10. Adoption du règlement du camping Paspébiac-sur-Mer pour la saison 2014
11. Adjudication d'un contrat pour la sonorisation de la salle municipale
12. Avis de motion visant l'adoption d'un règlement d'emprunt pour l'acquisition de camions d'une demi-tonne
13. Autorisation pour un appel d'offres visant l'acquisition d'une remorque fermée
14. Autorisation pour lancer une série d'offres d'emplois afin de combler les postes au Centre culturel de Paspébiac
15. Adoption des comptes à payer
16. Suivi du budget
17. Affaires nouvelles
18. Rapport des conseillers
19. Période de questions des citoyens aux membres du Conseil
20. Levée de la séance

Il est proposé par madame Gina Samson que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

2014-01-02 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LES 9 ET 30 DÉCEMBRE 2013

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, dispense de la lecture et fait le suivi des procès-verbaux des séances tenues les 9 et 30 décembre 2013. Il est proposé par monsieur Christian Grenier que des corrections seront apportées au point 10 du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2013. Il est proposé par madame Gina Samson que ces procès-verbaux soient adoptés avec les corrections nécessaires.

5- DÉPÔT DE DOCUMENTS (rapports et correspondance)

- a) Monsieur Paul Langlois dépose le Plan de communication 2014 préparé par madame Éliane Joseph
- b) Monsieur Paul-Arthur Blais expose une lettre du Ministère de l'Environnement aux contribuables concernant une subvention de Recyc-Québec

2014-01-03 6- PERMIS D'INTERVENTION – MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Attendu que la Ville peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égouts, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014;

Attendu que ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par Transports Québec;

Attendu que la Ville doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

Attendu que la Ville doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention est délivré par Transports Québec;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Delarosbil, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que la ville de Paspébiac demande à Transports Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000 \$) puisque la Ville s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

2014-01-04 7- DISPOSITION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT VISANT L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT D'ACQUISITION D'UN TRACTEUR BIDIRECTIONNEL

Considérant que la ville de Paspébiac a adopté et soumis au registre référendaire un projet de règlement d'emprunt de cent soixante-quinze mille dollars (175 000 \$) pour l'acquisition d'un tracteur bidirectionnel muni d'un souffleur et d'une débroussailleuse;

Considérant que le résultat du registre référendaire invite le conseil municipal à la tenue d'un référendum pour l'adoption dudit règlement;

Considérant le coût de la tenue d'un référendum;

Considérant que le conseil municipal a l'obligation de disposer du projet de règlement 2013-377;

En conséquence, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que le conseil municipal rejette le règlement tel qu'adopté.

2014-01-05 8- AUTORISATION ET ADJUDICATION D'UN CONTRAT PAR CREDIT-BAIL EN VUE DE LOUER UN TRACTEUR

Considérant que la ville de Paspébiac se retrouve avec un seul souffleur à la suite d'un bris;

Considérant que la réparation dudit souffleur implique des dépenses qui peuvent varier de douze mille dollars (12 000 \$) à dix-sept mille cent dollars (17 100 \$) selon les deux offres de services reçues de *Gaspésie Diesel* et de *Wajaax*;

Considérant que le souffleur disponible a près de quarante ans de vie utile, la ville de Paspébiac fait face à une situation d'urgence;

Considérant que la Ville se doit d'assurer l'ouverture des rues, des avenues et le déneigement des 243 bornes-fontaines;

Considérant qu'en vertu de l'article 573.1.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la ville de Paspébiac peut contracter un crédit-bail;

Considérant que la direction des services techniques, après consultation de spécialistes, recommande toujours l'utilisation d'un tracteur bidirectionnel;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Delarosbil, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction municipale de procéder à la location d'un tracteur bidirectionnel par crédit-bail pour un montant maximal de deux mille trois cent soixante-quinze dollars (2 375 \$) sur une base mensuelle, et ce, pour un an, représentant un montant de vingt-huit mille cinq cents dollars (28 500 \$) et désignant monsieur Paul-Arthur Blais, maire et monsieur Paul Langlois, directeur général, comme représentant de la Ville pour signer les documents reliés au crédit-bail.

2014-01-06 10- AUTORISER LE SERVICE DES FINANCES DE PROCÉDER À L'ACQUISITION D'UN SOUFFLEUR INDUSTRIEL

Considérant que la ville de Paspébiac a déjà procédé à un appel d'offres;

Considérant qu'un soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres;

Considérant que le coût de l'appareil soumis est de trente-quatre mille deux cents dollars (34 200 \$);

Considérant qu'il s'agit d'un souffleur industriel dont le modèle est SV1200H;

Considérant que les garanties offertes sont d'un an pour ce qui est des pièces et de la main d'œuvre;

Considérant que le souffleur ciblé sera installé sur le tracteur nouvellement acquis;

Considérant que le coût d'acquisition et son financement se feront par le biais du fonds de roulement de la ville de Paspébiac et dans le respect de l'article 563.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant que la Ville a un urgent besoin d'équipement de déneigement;

En conséquence, il est proposé par madame Gina Samson, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction municipale à procéder à l'acquisition du souffleur décrit par la présente et le service de la trésorerie à procéder à son financement par le biais du fonds de roulement pour un montant maximal de trente-quatre mille deux cents dollars (34 200 \$) avant les taxes applicables.

2014-01-07 10- ADOPTION DU REGLEMENT DU CAMPING PASPEBIAC-SUR-MER POUR LA SAISON 2014

Considérant que la ville de Paspébiac adopte sur une base annuelle une résolution portant sur une réglementation et une tarification dédiées à la gestion du camping municipal;

Considérant la nécessité d'adopter ladite résolution afin d'informer l'ensemble de la clientèle des campeurs des nouvelles dispositions ainsi en foi des présentes :

- L'ouverture du camping s'effectuera le 27 mai 2014
- La fermeture aura lieu le 28 septembre 2014
- La tarification pour la saison 2014 sera majorée de 1 % par rapport à celle de 2013

En conséquence, il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité de modifier la réglementation 2013 afin d'assurer le bon déroulement du camping et les tarifications qui seront en vigueur pour la saison 2014. Si des modifications devaient être apportées en cours de saison, elles devront faire l'objet d'un accord et être soumises au conseil municipal.

2014-01-08 11- ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA SONORISATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Considérant que la ville de Paspébiac a restauré l'ancien couvent pour concevoir et réaliser la Maison des Citoyens;

Considérant que la Maison des Citoyens devient entre autres le siège social de la ville de Paspébiac;

Considérant que les membres du conseil municipal y tiennent leur séance ordinaire mensuelle;

Considérant la nécessité d'y faire installer un système de sonorisation adéquat;

Considérant qu'un appel d'offres sur invitation a été effectué;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est la firme *Métronomie* qui a déposé une offre de services pour un montant de dix mille trois dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (10 003.99 \$) avant les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction municipale d'accorder le contrat de la sonorisation de la salle municipale à la firme *Métronomie*, une entreprise de Rimouski, pour un montant maximal de dix mille trois dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (10 003.99 \$).

2014-01-09 12- AVIS DE MOTION VISANT L'ADJUDICATION D'UN REGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DE DEUX CAMIONS D'UNE DEMI-TONNE

Considérant que la ville de Paspébiac a effectué un appel d'offres sur invitation dans le but d'acquérir deux camions d'une demi-tonne pour l'usage des services techniques et de la qualité de vie;

Considérant que trois soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres;

Considérant que les soumissions déposées varient de vingt-sept mille cent quatre-vingt-dix-huit dollars (27 198 \$) l'unité à plus de trente-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (38 495 \$) pour le plus haut soumissionnaire;

En conséquence, un avis de motion est donné par monsieur Christian Grenier d'autoriser le service de la trésorerie à procéder à la rédaction d'un règlement d'emprunt visant à accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit E.P. POIRIER Ltée, qui a déposé une soumission portant sur la vente d'un modèle RAM 2014 avec propulsion des quatre roues et une capacité de remorquage de 4 250 livres, et ce, pour un montant maximal de vingt-sept mille cent quatre-vingt-dix-huit dollars (27 198 \$) l'unité avant les taxes applicables.

2014-01-10 13- AUTORISATION POUR UN APPEL D'OFFRES VISANT L'ACQUISITION D'UNE REMORQUE FERMÉE

Considérant que la nécessité d'entreposer et de véhiculer les outils et les matériaux requis pour la réparation de bris des réseaux sanitaires;

Considérant l'absence d'unité de transport entre autres pour sécuriser l'outillage et les matériaux par temps de grand froid;

Considérant la recommandation de la direction des services techniques pour l'acquisition d'un tel équipement qui suit celle du rapport de l'ingénieur Côté formulé en 2011;

Considérant qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, trois soumissionnaires ont déposé une soumission;

Considérant que la remorque soumise possède entre autres les caractéristiques suivantes :

- Remorque de 24 pieds
- Devant 72 pouces
- 1 porte-rampe de 60 pouces

Considérant que les soumissionnaires ont déposé des soumissions variant de cinq mille sept cents dollars (5 700 \$) à treize mille trois cent trente neuf dollars (13 339 \$) avant les taxes applicables;

En conséquence, il est recommandé par monsieur Frédéric Delarosbil, appuyé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité d'autoriser le service de la trésorerie à enclencher les procédures en vue d'une acquisition chez le plus bas soumissionnaire pour un montant maximal de cinq mille sept cents dollars (5 700 \$) avant les taxes applicables.

2014-01-11 14- AUTORISATION POUR LANCER UNE SÉRIE D'OFFRES D'EMPLOIS AFIN DE COMBLER LES POSTES AU CENTRE CULTUREL DE PASPÉBIAC

Considérant que le Centre culturel a complété son année d'expérimentation;

Considérant que la ville de Paspébiac a conclu une entente avec le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses de la municipalité de Paspébiac pour cette année d'expérimentation qui a pris fin le 1^{er} janvier 2014;

Considérant que selon l'entente conclue, la Ville doit déposer des offres d'emplois pour combler les postes requis pour le fonctionnement du Centre culturel dont des techniciens, un préposé à l'accueil, un préposé à la clientèle, un préposé au bar et un manutentionnaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction du Centre culturel de lancer une série d'offres d'emplois afin de combler les postes requis pour le fonctionnement du Centre culturel et ainsi, constituer une banque de candidatures et régulariser la situation comme l'indique l'entente conclue entre la ville et le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses de la municipalité de Paspébiac.

2014-01-12 15- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, présente les comptes à payer supérieurs à 1 000,00 \$. Il est proposé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de décembre 2013 au montant de quatre cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-six dollars et quatre-vingt-neuf cents (**445 586,89 \$**) soient approuvés pour paiement.

2014-01-13 16- SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 31 décembre 2013 soit adopté.

Aucun point n'est ajouté.

18- RAPPORT DES CONSEILLERS

Rapport du conseiller Rémi Whittom

Monsieur Rémi Whittom remercie le conseil municipal de lui avoir attribué les dossiers tels que le camp de jour, le centre de conditionnement physique et les dossiers de tourisme. En ce qui a trait au nouvel aréna, il dit être fier de pouvoir travailler avec monsieur le conseiller, Christian Grenier, mais que ce projet ne verra pas le jour avant 2015. Monsieur Whittom indique ne pas pouvoir en dire plus puisque ses dossiers ne sont pas encore commencés.

Rapport du conseiller Christian Grenier

Sécurité publique et service incendie

39 interventions sur des incendies, alarme, assistance, etc.

12 interventions pour accidents impliquant des véhicules routiers et hors route, sur ce, il y en a eu :

- 26 sorties à Paspébiac
- 3 sorties à Hope
- 3 sorties à Hope Town
- 8 sorties à St-Godefroi
- 2 sorties à Shigawake
- 8 sorties à New Carlisle (aide mutuelle, assistance)
- 1 sortie à Bonaventure (assistance sur un accident)

Un total de 51 sorties en 2013 ont eu lieu comparativement à 49 pour l'année 2012. Un portrait plus détaillé des interventions réalisées depuis le début de la présente année sera présenté à la prochaine séance du conseil municipal.

Information ou bilan de notre camion incendie — autopompe

Il y a un problème mécanique sur le camion autopompe, des vérifications sont présentement en cours par le service de mécanicien au garage municipal afin de voir à remplacer la transmission. Le soutien et la collaboration du service de New Carlisle seront par conséquent nécessaires jusqu'à ce que notre autopompe soit en état de fonctionner et d'opérer.

Recrutement de nouveaux candidats – possibilité de formation de nouveaux pompiers — grade 1

Au courant du mois de janvier, une campagne de recrutement de nouveaux candidats débutera afin de former de nouveaux pompiers de grade 1. Présentement, notre effectif est de vingt et les disponibilités de tous et chacun lors d'appel de la CAUREQ ne sont pas suffisantes. Une parution devrait paraître ce mois-ci dans le journal municipal *Le Barachois*.

Rencontre du comité de travail sur l'élaboration du budget 2014 :

Monsieur Christian Grenier a participé à toutes les rencontres du comité restreint du conseil municipal en ce qui a trait au budget 2014 qui sera déposé le lundi 27 janvier 2014 à 19 heures. Les rencontres ont eu lieu les 13, 17, 20 et 30 décembre 2013 ainsi que le 9 janvier 2014.

Jeux des 50 et plus

Le comité travaille toujours aux premières étapes de l'organisation de l'évènement qui se déroule comme prévu jusqu'à maintenant.

Une rencontre à laquelle monsieur Grenier a participé a eu lieu le jeudi 9 janvier dernier. Une conférence de presse aura lieu très bientôt, soit le 10 février prochain au Centre culturel afin de lancer l'évènement. À ce sujet, la population sera invitée à soumettre leur nom en tant que

bénévoles lors de la présentation des jeux qui auront lieu du 12 au 15 juin 2014. Un avis paraîtra dans la prochaine édition du journal *Le Barachois* sur le sujet.

L'Office municipal d'habitation

Monsieur Grenier aimerait simplement remercier le conseil d'administration de l'OMH qui ont eu l'amabilité de l'inviter à leur souper de Noël même s'il venait tout juste d'être nommé représentant sur ce dossier au conseil municipal. Il a beaucoup apprécié d'y avoir été invité et surtout d'y avoir participé. À ce sujet, la prochaine rencontre du conseil d'administration de l'OMH est prévue pour le 22 janvier prochain.

Souper des jeunes de l'école primaire

L'organisation du Club Lions du Grand Paspébiac a demandé la participation de monsieur Grenier en tant que bénévole et représentant du conseil au souper de Noël offert aux enfants de l'école primaire de Paspébiac. Des félicitations sont soumises au Club Lions pour avoir introduit une si belle tradition au sien de notre école primaire.

Rapport du conseiller Alain Delarosbil

Monsieur Alain Delarosbil indique avoir reçu la documentation concernant le terrain de soccer et le terrain de tennis et qu'il y a encore du travail d'analyse à faire. Concernant le service de CLSC et de dentisterie, une rencontre est prévue cette semaine avec le maire afin de vérifier les possibilités. En ce qui a trait à l'usine Unipêche-Mdm, la Ville doit s'assurer d'un débit d'eau potable pour la nouvelle usine et nous rassure qu'ils travaillent fort pour obtenir des subventions.

Rapport du conseiller Frédéric Delarosbil

Monsieur Frédéric Delarosbil a représenté la Ville lors de l'ouverture officielle ainsi qu'à la remise des bourses du 6^e Tournoi Loisir Adulte qui s'est déroulé du 5 au 12 janvier dernier. Pas moins de 31 équipes se sont disputé les parties dans 4 catégories ce qui en fait le plus gros tournoi du genre dans l'Est-du-Québec. Monsieur Delarosbil voudrait féliciter monsieur Dave Huard et son équipe pour l'organisation d'un tel évènement ici, à Paspébiac.

Monsieur Delarosbil a aussi participé le 9 janvier dernier, avec le directeur des services techniques, monsieur Pascal Sweeney, et le maire, monsieur Paul-Arthur Blais, à la rencontre avec monsieur Jefferey Robinson de Shigawake, entrepreneur en déneigement en vue de se faire consulter sur l'achat d'un tracteur bidirectionnel. Une rencontre du conseil municipal a également eu lieu avec les gens du CGER avant la séance d'aujourd'hui quant audit tracteur.

Monsieur Delarosbil participe avec monsieur Christian Grenier, le maire, monsieur Paul-Arthur Blais ainsi que les employés concernés à l'élaboration du budget 2014.

Rapport de monsieur Hébert Huard

Monsieur Hébert Huard mentionne qu'il travaille sur le dossier des Jeux des 50 ans et plus avec monsieur Christian Grenier, qui a déjà bien résumé la situation. Les dates à retenir sont du 12 au 15 juin prochain. Près de mille participants sont attendus dans vingt disciplines différentes. L'organisation a besoin d'au moins deux cent cinquante bénévoles, que ce soit à l'accueil, au banquet, aux spectacles et durant les disciplines. Ceux et celles qui sont intéressés à devenir bénévoles pour l'évènement peuvent communiquer avec monsieur Hébert Huard ou avec monsieur Christian Grenier. Le président d'honneur de l'évènement sera monsieur Jean-Yves Chapados.

Rapport de madame Gina Samson

Dossier Relations de travail

Le 16 décembre 2013 avait lieu la première rencontre au comité des relations de travail à laquelle étaient présent monsieur le maire de la Ville, Paul-Arthur Blais, le directeur général de la Ville, monsieur Paul Langlois, le président du syndicat, monsieur Robert Huard et monsieur Philippe Horth, également pour le syndicat.

Quelques points spécifiques furent abordés, dont le renouvellement de l'assurance collective des employé(e)s de la Ville. Une rencontre syndicale est prévue au début de janvier afin d'informer les syndiqué(e)s de leurs options. Une prochaine rencontre du comité est prévue le 31 janvier prochain puisque la convention collective est à négocier.

Dossier Maison des Jeunes

Le 9 janvier 2014, un appel téléphonique fut fait à madame Josette Castilloux, responsable de la Maison des Jeunes afin de pouvoir déterminer un moment de rencontre avec celle-ci. Le but de cette rencontre visera à permettre à madame Samson de se mettre à jour du fonctionnement de la Maison des jeunes et de ses besoins. Madame Castilloux fut très heureuse de son appel et envisage une rencontre en début de mois de février. Elle lui fera part à ce moment d'un sondage effectué auprès des élèves de l'École polyvalente de Paspébiac en ce qui a trait à leurs attentes face à la Maison des Jeunes. Madame Samson indique que la rencontre téléphonique fut très intéressante.

Dossier Site historique

Le 12 janvier 2014, un appel téléphonique reçut de monsieur Fernand Alain, président du conseil d'administration du Site historique. Monsieur Alain l'informe quelque peu du fonctionnement du conseil et qu'une réunion aura lieu à la fin du mois de janvier, dont la date est à déterminer. De plus, il lui fera préparer quelques documents afin de familiariser madame Samson avec les différents dossiers et de pouvoir débiter les rencontres un peu plus préparée.

Un mot du maire

Depuis le mois de décembre, un gros travail est fait quant au budget 2014 avec le nouveau conseil municipal. Avec le nouveau rôle d'évaluation qui a augmenté de 22 % à 26 %, le travail n'est pas de toute évidence. Le conseil doit analyser ce budget non seulement en fonction des contribuables, mais aussi en fonction de la canalisation de la 3^e Avenue Ouest et du réseau d'aqueduc de la nouvelle usine M.D.M. Unipêche, qui, à elle seule, se chiffre autour de 700 000 \$ et 800 000 \$.

Concernant les Jeux des 50 ans et plus, il s'agit d'une grande fenêtre qui s'ouvre sur la Ville puisque ces jeux regroupent des personnes de l'ensemble de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il n'y a pas que la présentation qui est importante, mais que les visiteurs gardent un bon souvenir de l'accueil qu'ils auront reçue de la Ville.

2014-01-15 19- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, répond aux questions des contribuables de 20 h 20 à 20 h 30.

2014-01-16 20 - LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par monsieur le conseiller Frédéric Delarosbil. Il est 20 h 30.

Paul-Arthur Blais, maire

Marie-Andrée Henry, assistante greffière